

FICHE D'ADHESION 2024



ASSOCIATION REUNIONNAISE DE LA CULTURE COREENNE

Kimchi Run



Siège social :

2 rue Albert Luthuli apt 1- les portes du Lagon – 97410 SAINT PIERRE

E-mail : kimchirun@gmail.com

Internet : <https://kimchirun.re/>

Facebook : <https://www.facebook.com/kimchirun/>

Téléphone : 0693 500 202

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____/____/____

Adhésion :

Adresse : _____

Code Postale : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ (**vous serez invité à rejoindre le groupe whatsapp**) Mail : _____

Nom	Prénom	Date de Naissance	Lien de parenté

Cotisation individuelle : 30 € (tarif unique)

Forfait Famille : + 5 € par personne supplémentaire (conjoint / enfant -18 ans). Pour les mineurs, au moins un des deux parents doit être adhérent.

Option Kpop : + 20 € par trimestre pour le cout de location de salles et location de bus + certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse.

En tant que parents, je m'engage à rester disponible 1 dimanche/ mois ou / 2 mois)(en fonction du nombre de parents) pour encadrer les mineurs si l'association me sollicite. Un calendrier sera proposé pour alterner avec chaque parent.

Je déclare souhaiter devenir membre de l'association KimchiRun pour une année.

A ce titre je reconnais avoir pris connaissance des statuts et verse une cotisation de : _____ €.

Je souhaite également faire un don à l'association KimchiRun d'un montant de : _____ €.

Je règle par : chèque (à l'ordre de KimchiRun) numéro : _____

en espèce

Signature de l'adhérent:

Signature de au moins un des deux parents OBLIGATOIRE pour le(s) mineur(s)* :

* : En adhérant à l'association, j'autorise la diffusion des photos/vidéos dans lesquelles moi-même et/ou un (les) membre(s) de ma famille apparait dans le cadre des activités de KimchiRun

** : En adhérant, je m'engage à respecter la charte de bonne conduite de l'association ainsi que mes ayants droit.



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

En adhérant à l'association Kimchi Run

Je m'engage à respecter les règles suivantes :

Article 1 : Je me conduis de manière responsable et je véhicule une image positive de l'association, avec bienveillance et dans le respect de ses valeurs : convivialité, entraide, échanges socioculturelles.

Article 2 : Je m'engage à être à jour de ma cotisation.

Article 5 : Je m'engage à être assidu, ponctuel, à être présent.

Article 4 : Je m'engage à respecter les personnes organisatrices ainsi que les lieux d'accueil. Les lieux devront être nettoyés et débarrassés de tout objet appartenant aux membres.

Article 6 : Aucune atteinte ne sera portée par mes gestes, mes paroles ou mon attitude ni à l'association Kimchi Run ni à aucun de ses membres. Ne seront tolérés : - aucun acte, parole ou geste discriminatoire envers une personne en raison de ses convictions personnelles, de son appartenance religieuse, ethnique ou politique, - aucun propos haineux, agressif ou méprisant, aucune insinuation à caractère raciste, xénophobe, portant sur le handicap ou l'orientation/identité sexuelle, - aucun propos obscène ou pornographique, - aucun propos diffamatoire ou injurieux à l'égard de toute personne morale ou physique, - aucun comportement qui relèverait du harcèlement à l'égard d'une autre personne, - aucun comportement susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en France, aucun acte malveillant, frauduleux ou illégal. Les contrevenants s'exposeront automatiquement à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'association.

Article 7 : Dans le cadre des activités, je m'engage à ne pas diffuser les projets en cours de réalisation ou à venir. Seuls les membres du bureau peuvent diffuser ces informations.

Article 8 : Les membres du Bureau sont responsables de la communication externe (presse, TV, radio, partenaires,...), et les membres actifs de la communication interne à leur activité. Par conséquent, tout membre de l'association qui souhaiterait s'exprimer officiellement au nom de l'association devra en informer l'autorité compétente et ne devra communiquer que sur des informations officiellement validées.

Article 9 : Si j'ai connaissance d'un problème, de toute nature qu'il soit, risquant de perturber le bon fonctionnement de l'association, je dois impérativement et immédiatement en informer les membres du Bureau.

Par ma signature, je déclare avoir lu et compris le présent document et m'engage à m'y conformer sans réserve. En cas de non-respect de l'un ou de plusieurs de ces articles, je m'expose à des sanctions (avertissement, exclusion provisoire, exclusion définitive) décidées par le responsable de section en concertation avec les membres du Bureau.

NOM :

PRENOM :

DATE :

SIGNATURE (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :